

LICENCE GENERALE

LG038p3 – code NSF : 124

SHS mention Sciences sociales parcours Psychologie du travail et clinique du travail

Diplôme national Bac + 3 avec **180 crédits ECTS**

Arrêté du 28 juin 2012 : diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) pour 7 ans. N° habilitation 20051843.



le **cnam**

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex
tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re

Document d'information à caractère non contractuel sous réserve de modifications à venir - mis à jour le 01/07/2014.



Etre formé à l'analyse et à la psychologie du travail.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques définis sont de trois ordres :

- Garantir une formation en psychologie générale à partir de trois ancrages sous-disciplinaires :
 - la psychologie sociale et des organisations ;
 - la psychologie clinique ;
 - la psychologie cognitive et la psychologie du développement cognitif.
- Assurer la formation théorique spécialisée en psychologie du travail (psychodynamique du travail ; clinique de l'activité ; langage, activité et développement et le psychologue, le travail et l'emploi) ;
- Initiation RH, neurophysiologie du travail, sociologie du travail et de l'emploi par cycle au choix.

La spécialisation *Psychologie du travail* est destinée à fournir aux élèves des bases solides en sciences du travail et en psychologie. Les enseignements disciplinaires en psychologie relèvent essentiellement de la psychologie générale et sont nécessaires à tout psychologue, quelles que soient l'orientation et la spécialisation ultérieures qu'il choisira. Un enseignement de statistiques complète la formation scientifique.

Public et pré-requis

- Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.

Conditions d'accès

Accès en L1

- Etre titulaire du baccalauréat ou DAEU, d'une Capacité en droit, d'un diplôme de niveau IV ou d'un titre homologué équivalent ;
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VAP85 / VES

Accès en L3

- Justifier d'au moins une année d'expérience professionnelle ;
- Etre titulaire d'un BAC + 2 ou d'un diplôme homologué au niveau III ou reconnu équivalent ;
- OU avoir validé L1 + L2 ou 120 crédits dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS) ;
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VAP85 / VES ;
- Si Bac + 2 hors Psychologie : valider les UE de pré-requis d'accès au diplôme (**PST001** - obligatoire pour les formations littéraire, philosophique, juridique ou artistique, **PST002**, **PST003** et **PST004**) (cf. détails page 2).
- Si Bac+2 et plus en Psychologie : accès direct en L3

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité	☾	📺	@	📁	🗣️	↔
L1 et L2										
1	Bases et outils de gestion de l'entreprise	TET009	6	cours	☾	📺	@	📁		
	Outils et démarche de la communication écrite et orale	CCE001	4	cours	☾	📺	@	📁		
	Présentation générale du droit	DRA001	4	cours	☾	📺	@	📁		
	Statistique descriptive et statistique inférentielle (pré-requis d'accès en L3 obligatoire avec un Bac+2 littéraire, philosophique, juridique ou artistique)	PST001	4	TP	☾	📺		📁		
	Introduction à la psychologie cognitive et éléments de psychologie du développement cognitif (pré-requis d'accès en L3 obligatoire avec un Bac+2 hors Psychologie)	PST004	6	cours	☾	📺		📁		
	Introduction à la sociologie ¹	AST001	6	cours	☾	📺	@	📁		↔
	Analyse des situations de travail	TET008	6	cours	☾	📺	@	📁		
	Initiation au management et gestion des ressources humaines ³	FPG001	4	cours	☾	📺	@	📁		
	Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs	DRS003	4	cours	☾	📺	@	📁		
A	Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires	TET003	8	cours	☾	📺	@	📁		
	Anglais professionnel	ANG003	6	cours	☼			📁	🗣️	
2	Initiation au management et gestion des ressources humaines ³	FPG001	4	cours	☾	📺	@	📁		
	Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique	FPG003	6	cours	☾	📺		📁		
	Outils informatiques pour les sciences du travail et de la société	TET014	4	cours	☾	📺		📁		
	Organisation du travail et des activités	DSY005	6	cours	☾	📺	@	📁		
	Introduction à la psychologie clinique (pré-requis d'accès en L3 obligatoire avec un Bac+2 hors Psychologie)	PST002	6	cours	☾	📺	@	📁		
	Introduction à la psychologie sociale et des organisations (pré-requis d'accès en L3 obligatoire avec un Bac+2 hors Psychologie)	PST003	6	cours	☾	📺		📁		
	Sociologie du travail et de l'emploi ²	AST106	6	cours	☾	📺	@	📁		↔
	Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web	TET007	6	cours	☾	📺		📁		
Expérience professionnelle L1		UAPS01	12	-						
Expérience professionnelle L2		UAPS02	12	-						
L3										
1	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ³	CCE105	4	cours	☾	📺		📁		
	Analyse des emplois et des activités professionnelles	TOF101	6	TP	☾	📺		📁		
	Le psychologue, le travail et l'emploi (PST002, PST003, PST004)	PST105	6	cours	☾	📺	@	📁		
	Clinique de l'activité et psychologie du travail (PST002, PST003, PST004)	PST106	6	cours	☾	📺		📁		
	Travail, emploi et qualification (remplace TET006)	TOF106	4	cours	☾	📺		📁		
2	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ³	CCE105	4	cours	☾	📺		📁		
	Langage, activité, développement (PST002, PST003, PST004)	PST108	6	cours	☾	📺		📁		
	Psychodynamique et psychopathologie du travail (PST002, PST004, PST105, PST106)	PSY206	6	cours	☾	📺		📁		
	Accueil et information sur les parcours de formation et les certifications professionnelles (remplace FAD104)	TOF105	6	cours	☾	📺		📁		
	Approche ergonomique des situations de travail : méthodes et analyse du travail ⁴	ERG126	6	FOAD		📺		📁		
Test Bulats (niveau 1)		UA2B12	2	test	☼			📁		
Expérience professionnelle L3 (stage ou activité professionnelle)		UAPS03	8	rapport				📁		

☾ : cours du soir en présentiel - ☼ : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 📺 : vidéos et ressources pédagogiques sur Plei@d

📁 : examen (épreuve sur table) - 📁 : examen (dossier à rendre) - 🗣️ : examen (présentation orale) - ↔ UE substituable (infos sur www.cnam.re)

¹ ou une autre UE au choix de l'école MS pour au moins 4 ECTS - ² ou une autre UE au choix de l'école MS pour au moins 6 ECTS - ³ FPG001 et CCE105 programmées sur les 2 semestres au choix - ⁴ Les enseignements de ERG126 ne sont pas dispensés localement, il s'agit de FOAD (Formation Ouverte et A Distance) via la plateforme de télé-enseignement Plei@d.

Anglais et Bulats

Règle générale : le diplôme ne pourra être délivré sans avoir atteint préalablement le **niveau 1** (UA2B12) pour 2 ECTS. Les élèves pourront suivre les cours d'anglais pour préparer le Bulats. Ils se déroulent tous les samedis matin en présentiel en séances de 2 heures. L'élève intègre un groupe en fonction de son niveau estimé au test de positionnement de début d'année.

Cas particulier pour les parcours L1, L2 et L3 : Pour les personnes ayant intégré le parcours de Licence depuis la L1, la validation du module d'anglais (examen écrit + oral et 75% de présence en cours) demeure **obligatoire**.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance page 3). L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de l'examen anticipé, approuvée par le responsable du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance. Ce dossier est disponible sur demande au Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être constitué avant d'avoir validé au moins 3 UE de L3. Il est soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification qui précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant. >> **En savoir plus, <http://psychologie-travail.cnam.fr/>**

Les + de la formation

- ▶ une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Calendrier prévisionnel

Début des cours :

lundi 22 septembre 2014

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2014

- Enseignements : du 22 septembre 2014 au 14 février 2015
- Interruption des cours : du 19 déc. 2014 au 11 janvier 2015 inclus
- Reprise des cours : 12 janvier 2015
- Arrêt des cours : 14 février 2015
- Révisions : semaine du 16 fév. 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 23 février 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2015

- Enseignements : du 2 mars au 4 juillet 2015
- Révisions : semaine du 6 juillet 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 13 juillet 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h  - (sauf pour les cours d'anglais qui se déroulent tous les samedis matins de 8h à 10h pour le groupe 1 et de 10h à 12h pour le groupe 2). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois par cycle de 3 semaines, et de séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine. Pour les TP, il y a uniquement des regroupements de programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

La présence aux TP est vivement recommandée. Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence  ou en différé). Deux présences dans un de nos centres d'enseignement Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. Pour valider l'anglais, il faut justifier d'au moins 75% de présence aux cours sur le semestre. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription. Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale , examen final écrit  ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre  - voir tableau en page 2). Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors projet tuteuré, mémoire et rapport d'expérience professionnelle). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par e-mail.

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE de la Licence SHS mention Sciences sociales parcours Psychologie du travail et clinique du travail, elle leur sera délivrée s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des conditions d'accès et pré-requis (cf. conditions d'accès et pré-requis page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;
- Avoir acquis les UE qui composent le cursus (obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE) ;
- Justifier du niveau I du test Bulats (ou test équivalent d'anglais) ;
- Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme (parcours L1, L2 et L3) ou justifier d'un an d'expérience professionnelle dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme (parcours L3). Si l'expérience professionnelle est hors spécialité, elle devra être complétée par un stage de 6 mois en lien avec les compétences développées dans la licence. L'évaluation s'effectue sur la base d'un rapport d'activité ou d'un rapport de stage.

Les conditions d'expérience ci-dessus constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle du candidat, le jury de délivrance de la peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que sa durée puisse être inférieure à 3 mois.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re

Débouchés

La licence SHS mention Sc. Soc., parcours psychologie du travail et clinique du travail permet d'envisager une insertion professionnelle par voie de concours à des métiers tels que orthophoniste, psychomotricien, infirmier, ergothérapeute, animateur socio-culturel, assistant de service social, éducateurs de jeunes enfants, assistance et aide à l'enfance, conseiller principal d'éducation, formateurs d'adultes, conseiller en formation continue, conseiller d'insertion et probation, éducateur de la protection judiciaire et de la jeunesse... Plus globalement, les connaissances et les compétences – disciplinaires comme transversaux –, peuvent être réinvesties dans les domaines de la communication, du conseil, de la GRH, de l'humanitaire. Accès Diplôme de **Psychologue du travail (DIE29)** ou au Master Recherche Travail & Société du Cnam, mention Psychologie du travail et des transitions ou aux Masters des universités en psychologie.

Code ROME le plus proche

K2111 : formation professionnelle.

K2112 : orientation scolaire et professionnelle.



Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (*téléchargeable sur www.cnam.re*) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (*téléchargeable sur www.cnam.re* - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier et le DIB au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2014-2015 : **01/07/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2014 à fév. 2015) : **31/10/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2015) : **31/03/2015**

voir calendrier en page 3

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-contre).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RÉSILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit individuel de base au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2014

révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration

Demandeurs d'emploi SANS activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 1 à 4
Demandeurs d'emploi AVEC activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 5 à 8
Individuels payants / Fongécif : s'applique aux non demandeurs d'emploi inscrits à titre individuel et aux bénéficiaires d'une prise en charge du Fongécif
Entreprises / DIF : s'applique aux salariés bénéficiant d'une prise en charge de leur employeur dans le cadre du plan de formation et pour les bénéficiaires du DIF.

Pour les contrats de professionnalisation, nous consulter.

		DEMANDEURS D'EMPLOI		INDIVIDUELS	ENTREPRISES
		SANS activité	AVEC activité	PAYANTS Fongécif	DIF
Frais d'inscription	► frais de dossier ¹ ► DIB (Droit individuel de base) ²	18 € 100 €	18 € 100 €	18 € 100 €	18 € 100 €
Enseignement	► droit d'accès aux UE suivies à La Réunion ► droit d'accès aux UE suivies en FOAD ³ ► droit d'accès aux cours d'anglais ⁴ ► test Bulats	8 € / ECTS 200 € / UE 48 € 60 €	30 € / ECTS 200 € / UE 180 € 60 €	60 € / ECTS 200 € / UE 360 € 60 €	180 € / ECTS 200 € / UE 1080 € 60 €
Rapports, projets et mémoires	► rapports d'expérience (stage ou activité professionnelle) ► examen probatoire ► projets tuteurs ► rédaction et soutenance de mémoires	152 € 152 € 8 € / ECTS 8 € / ECTS	152 € 152 € 30 € / ECTS 30 € / ECTS	152 € 152 € 60 € / ECTS 60 € / ECTS	152 € 152 € 180 € / ECTS 180 € / ECTS
Ecole d'ingénieur	► examen d'admission à l'EICnam ► frais d'inscription à l'EICnam ⁵	152 € 450 €	152 € 450 €	152 € 450 €	152 € 450 €
Validation ⁶	► VAE - validation des acquis de l'expérience ► VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985) ► VES - validation des études supérieures	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 100 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam (se rapprocher de votre centre régional pour les modalités d'inscription en FOAD) - ⁴ cours de préparation au test Bulats et sur la base de 6 ECTS. Prévoir 10 € de location par ouvrage (1 par semestre) + 50 € de dépôt de garantie (non encaissé et restitué lors du retour en bon état de l'ouvrage) - ⁵ exigible une fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation de l'EICnam - ⁶ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers en validation. VAE et VAP85 : les frais d'inscription sont inclus.

Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
 Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
 et de 13h30 à 17h00
 et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis
 Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
 18, rue Marius et Ary Leblond
 tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
 permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
 et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît
 Contact : Flora KERALDY
fkeraldy@cnam.re
 1, rue Sully Brunet
 permanences de 16h30 à 21h00
 du lundi au vendredi